

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Disposal of CTAT Material	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2481-137D04/A	Date 2012-09-12
Client Reference No. - N° de référence du client W2481-137D04	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier EDM-2-35119 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$EDM-002-9520	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-08-28	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-13	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Scott, Jasmine	Buyer Id - Id de l'acheteur edm002
Telephone No. - N° de téléphone (780) 497-3578 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Title: Élimination du matériel assujéti aux règles sur l'accès et le transfert de la technologie contrôlée

La modification no 2 est apportée pour modifier l'invitation à soumissionner W2481-137D04/A comme suit:

Sur la page 2 of 21, TABLE DES MATIÈRES, PARTIE 5 - ATTESTATIONS,

effacer:

1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
2. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

insérer:

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Sur la page 3 of 21, PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS,

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées,

effacer: Dans son intégralité

insérer:

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

2006 (2012-07-11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les offrans doivent fournir, au moment de la présentation de leur offre ou peu de temps après, une liste complète des noms de leurs directeurs en poste. Si la liste n'a pas encore été reçue au moment de la fin de l'évaluation des offres, le Canada informe l'offrant en faute du délai consenti pour la remise de l'information. Si la liste n'est pas présentée dans le délai prescrit, son offre est considérée comme irrecevable. Les offrans doivent sans faute présenter une liste de leurs directeurs avant l'adjudication du marché.

Le Canada peut demander n'importe quand à un offrant de présenter dans un délai précisé un formulaire de consentement correctement rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne ou toutes les personnes inscrites dans la liste mentionnée précédemment. Si le formulaire de consentement n'est pas présenté dans le délai précisé, l'offre correspondante est déclarée irrecevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

L'offrant doit mettre sa liste à jour en informant le Canada par écrit dès qu'un changement survient pendant la période de validité de l'offre. Il doit également fournir, sur demande de la part du Canada, les formulaires de consentement correspondants. L'offrant est également tenu de mettre sa liste à jour dès qu'un changement survient et, sur demande, fournir les formulaires de consentement pendant la période d'une offre à commandes et des commandes subséquentes à des offres à commandes.

Sur la page 8 of 21, PARTIE 5 - ATTESTATIONS, 1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l' d'casier judiciaire:

effacer: 1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l' d' casier judiciaire dans son intégralité

insérer:

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à offre à commandes

1.1 Les offrants doivent fournir, au moment de la présentation de leur offre ou peu de temps après, une liste complète des noms de leurs directeurs en poste. Si la liste n'a pas encore été reçue au moment de la fin de l'évaluation des offres, l'autorité contractante informe l'offrant en faute du délai consenti pour la remise de l'information. Les offrants doivent présenter la liste de leurs directeurs avant l'attribution de l'offre à commandes à défaut de quoi leur offre est considérée comme irrecevable.

L'autorité contractante peut demander n'importe quand à un offrant de présenter dans un délai précisé un formulaire de consentement correctement rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne ou toutes les personnes inscrites dans la liste mentionnée précédemment. Si le formulaire de consentement n'est pas présenté dans le délai précisé, l'offre correspondante est déclarée irrecevable.

Sur la page 11 of 21, 2.1 Conditions générales,

ajouter:

Le texte du paragraphe 4 de la section 11 - Code de conduite et attestations, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la période de l'offre à commande, l'offrant doit mettre sa liste de directeurs à jour dès qu'un changement survient en informant l'autorité contractante par écrit. L'offrant est également tenu, sur demande de la part du Canada, de fournir les formulaires de consentement correspondants.

Si vous avez déjà soumis votre proposition, il se pourrait que vous souhaitiez la réviser. Les révisions de votre proposition doivent être soumises dans une enveloppe scellée (le contenu doit être indiqué clairement sur l'extérieur de l'enveloppe). L'Unité de réception des soumissions doit recevoir toute révision de votre proposition au plus tard à la date et à l'heure d'échéance indiquées à la page 1 du présent document. Les révisions de votre proposition reçues après la date et l'heure d'échéance seront considérées comme en retard et seront retournées sans être ouvertes.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS ET MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.